



EDITION 2002

Préface

RUDY DEMOTTE
*Ministre
de la Culture*

Cette deuxième édition du répertoire des Centres culturels agréés par la Communauté française vient à son heure.

En effet, la précédente édition présentait les 79 Centres reconnus. Ils sont, depuis le 1er octobre 2002, passés à 103, soit 24 Centres supplémentaires, reconnus en moins de 4 ans. Cette augmentation traduit bien la volonté du Gouvernement de poursuivre le maillage culturel du territoire de la Communauté Wallonie-Bruxelles. Aujourd'hui, plus d'une commune sur trois bénéficie des services et du rayonnement d'un Centre culturel. Mais ces dernières années ont vu d'autres changements importants.

Le décret du 28 juillet 1992, modifié en 1995, est réellement rentré en application par la mise en route des nouveaux contrats-programmes. Un des effets les plus marquants est incontestablement le refinancement de ce secteur-clé de la politique culturelle. En 4 ans, la Communauté française a augmenté le budget global de ce secteur de 2.750.000 euros.

Les communes qui sont nos partenaires incontournables dans ce dispositif n'ont pas été en reste et investissent dans de nombreux cas bien plus que ce qui est exigé par l'application de la règle de l'équivalence avec les subventions de la Communauté française.

Autre partenaire incontournable, les provinces qui, elles aussi, ont fait des efforts importants pour stabiliser le financement des Centres.

Le modèle original de cogestion entre les pouvoirs publics et les associations s'est avéré dans la majorité des cas tout à fait pertinent en terme de développement culturel et de participation des populations.

Les Centres culturels qui incarnent la polyvalence dans les formes de médiation avec les publics remplissent bien leur fonction de coordination locale des politiques culturelles. Ils doivent maintenant mieux affirmer leurs spécificités pour construire des pôles de développement culturel aux quatre coins de la Communauté Wallonie-Bruxelles.

Ce répertoire, tant sur le fond que dans sa forme, met bien en évidence le formidable réseau que constituent aujourd'hui les 103 Centres culturels reconnus par la Communauté Wallonie-Bruxelles. Je tiens à remercier l'Association des Centres culturels et l'ensemble des Centres qui ont permis l'élaboration de ce répertoire.

Préface

GUY FRANÇOIS

*Président de
l'Association des
Centres culturels*

JEAN-PAUL RENIER

Secrétaire général

Voici la deuxième édition du Répertoire des Centres culturels en Communauté française. Nous sommes heureux de vous la présenter, après le succès remporté par la première, publiée en 1998. En effet, il n'a pas fallu longtemps pour épuiser le stock des 2.000 exemplaires de cette première édition.

Dans le cadre du partenariat qu'elle développe depuis 1990 avec la Communauté française, l'Association des Centres culturels a repris contact avec chaque Centre culturel agréé de Wallonie et de Bruxelles. Pour les nombreuses institutions qui ont été reconnues depuis 1998, nous avons pris rendez-vous et avons rencontré les personnes et les lieux, comme nous l'avions fait précédemment. Nous avons réalisé des photos des locaux, désireux de rendre les choses concrètes et vivantes. Le résultat en est un document nettement plus volumineux que la première édition, puisque cette dernière comptait 79 institutions et que celle-ci en compte 105.

Afin que cet ouvrage puisse coller le mieux possible à l'actualité très mouvante de nos Centres, nous avons détaché la rubrique la plus sujette aux changements, celle des contacts, et nous l'avons placée en fin de l'ouvrage, sur un document annexe qui pourra être remplacé dès que nécessaire. Nous faisons, dès lors, appel aux responsables des Centres culturels pour qu'ils nous communiquent sans délai tout changement en ces matières.

Dans le même but de suivre au plus près l'évolution de notre secteur, le contenu du Répertoire sera également bientôt accessible via Internet sur les sites de la Communauté française et de l'Association des Centres culturels.

Ce Répertoire permet, notamment, de mesurer l'important effort réalisé par la Communauté française pour développer la culture en Wallonie et à Bruxelles, ainsi que la prise de conscience de nombreux responsables locaux de l'importance de la culture dans la politique communale. Soulignons également la participation de la Commission Communautaire française à Bruxelles, ainsi que des Provinces. Les Centres culturels sont structurés sur un modèle original, démocratique et efficace, dont nous avons tout lieu d'être fiers.

Nous remercions les responsables des Centres culturels pour leur collaboration à ce travail précis et leur accueil dans le cadre des rencontres qui ont conduit à l'élaboration du document. Encore une fois, nous avons eu plaisir à collaborer pour la conception du Répertoire avec Madame Thérèse Mangot, Responsable du Secteur des Centres culturels au Ministère de la Communauté française. Nous remercions également particulièrement Monsieur Paul Guisen, Directeur, et l'équipe de l'A.C.C. pour la réalisation de cet ouvrage.

Nous témoignons enfin de notre reconnaissance à notre Ministre de la Culture, Monsieur Rudy Demotte, qui a conservé en l'A.C.C. la confiance que ses prédécesseurs lui avaient accordée et, ce, en lui octroyant des moyens supplémentaires ainsi que la possibilité de mener à bien le présent projet.



Missions principales du Secteur des Centres culturels

Il soutient le développement des missions des Centres culturels
(création, valorisation des patrimoines, éducation permanente, aide aux associations)

Veille à l'application du décret du 28 juillet 1992 modifié par le décret du 10 avril 1995
(participation dans les instances des Centres culturels, accompagnement de l'élaboration des contrats-programmes et leur évaluation, analyse des bilans, comptes et budgets des Centres)

Elabore les changements de législation avec les acteurs culturels (publics, associatifs et professionnels) et la Commission consultative des Centres culturels

Prend des initiatives en matière d'information et de formation des animateurs et acteurs socioculturels des Centres culturels

Assure le secrétariat de la Commission consultative des Centres culturels

Travaille en partenariat avec les associations fédérant les Centres culturels.



L'Association des Centres culturels de la Communauté française de Belgique a.s.b.l. (A.C.C.)

fédère la plupart des Centres culturels reconnus en Communauté française.

Dans le cadre d'une convention avec le Ministère de la Communauté française, l'A.C.C.

- assure plus particulièrement un travail de réflexion, d'expertise et de recherche sur les différents aspects des questions qui concernent les Centres culturels
- développe des activités qui renforcent la promotion, la coordination et la coopération des Centres culturels dans la Communauté française et à l'étranger
- crée les synergies nécessaires pour permettre aux Centres culturels d'être l'interlocuteur privilégié des Pouvoirs publics et du monde associatif en ce qui concerne le rôle des Centres culturels au plan local, régional et communautaire
- organise des événements culturels significatifs en concertation avec les autres partenaires.

Glossaire

Quelques sigles et abréviations que vous trouverez au fil des pages... :

A.C.R.F.	Action catholique rurale féminine.
A.M.O.	Action en milieu ouvert.
Article 27	Association qui vise à permettre à des personnes démunies d'assister à des spectacles.
Asspropro	Association des programmateurs professionnels.
C.C.F. ou CoCoF	Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.
C.C.L.	Centre culturel local.
C.C.R.	Centre culturel régional.
C.D.H.	Centre Dramatique Hainuyer.
C.D.J.P.	Centre Dramatique Jeunes Publics – Bruxelles.
C.E.C.	Centre d'expression et de créativité.
C.E.F.A.	Centre de formation en alternance.
C.I.F.A.S.	Centre international de Formation aux Arts du Spectacle.
C.P.A.S.	Centre public d'Aide sociale.
F.I.T.A.	Festival International de Théâtre-action.
F.I.P.I.	Fonds d'impulsion à la politique des immigrés.
INTERREG	Projet de l'Union européenne qui vise à favoriser l'interpénétration des zones frontalières par une action multisectorielle.
"Les Lundis d'Hortense"	Association de musiciens de jazz.
Minimex	"Minimum d'existence" : allocation sociale allouée par les C.P.A.S., remplacée en 2002, par le "Revenu d'intégration"
M.O.C.	Mouvement ouvrier chrétien.
M.R.A.X.	Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.
P.A.C.	Présence et Action Culturelle.
Prix Versele	Prix destiné à encourager la lecture chez l'enfant, organisé par la Ligue des Familles.
RaVel	Réseau autonome de voies lentes : réseau routier mis en oeuvre en Wallonie par la Région wallonne, réservé au trafic non motorisé; développé principalement sur l'assiette de voies de chemin de fer désaffectées et sur des chemins de halage de cours d'eaux.
R.E.S.	Réseau d'échange de savoirs.
U.C.L.	Université catholique de Louvain.
U.L.B.	Université libre de Bruxelles.
Z.E.P.	Zone d'éducation prioritaire.
Z.I.P.	Zone d'insertion prioritaire.

→ Ce répertoire présente les Centres culturels reconnus en 2002 par la Communauté française aux termes du décret du 28 juillet 1992 modifié par celui du 10 avril 1995.

→ Il a été rédigé à partir des données fournies par chaque Centre culturel, soit au cours d'une rencontre avec l'animateur-directeur ou le président, soit par l'actualisation des textes de l'édition de 1998. Tous les textes ont été soumis pour approbation aux responsables de chaque institution.

→ Tous les Centres culturels sont des associations sans but lucratif (a.s.b.l.).

→ Les institutions sont présentées par ordre alphabétique des communes sièges (Région de Bruxelles-Capitale et Provinces de la Région wallonne). Les Centres culturels de la Communauté française "Halles de Schaerbeek" et "Le Botanique", situés à Bruxelles, figurent également dans le document, bien qu'ils aient un statut particulier.

→ La mention de "personnel employé" donne le nombre de personnes affectées à l'activité du Centre culturel, quel que soit leur statut. Il ne s'agit pas d'un calcul strict du nombre d'emplois en équivalent temps-pleins, mais de l'investissement humain au service du projet culturel.

→ Les coordonnées de chaque institution ainsi que les noms des principaux responsables ont été placés sur une annexe amovible, afin de pouvoir procéder à des mises à jour régulières.

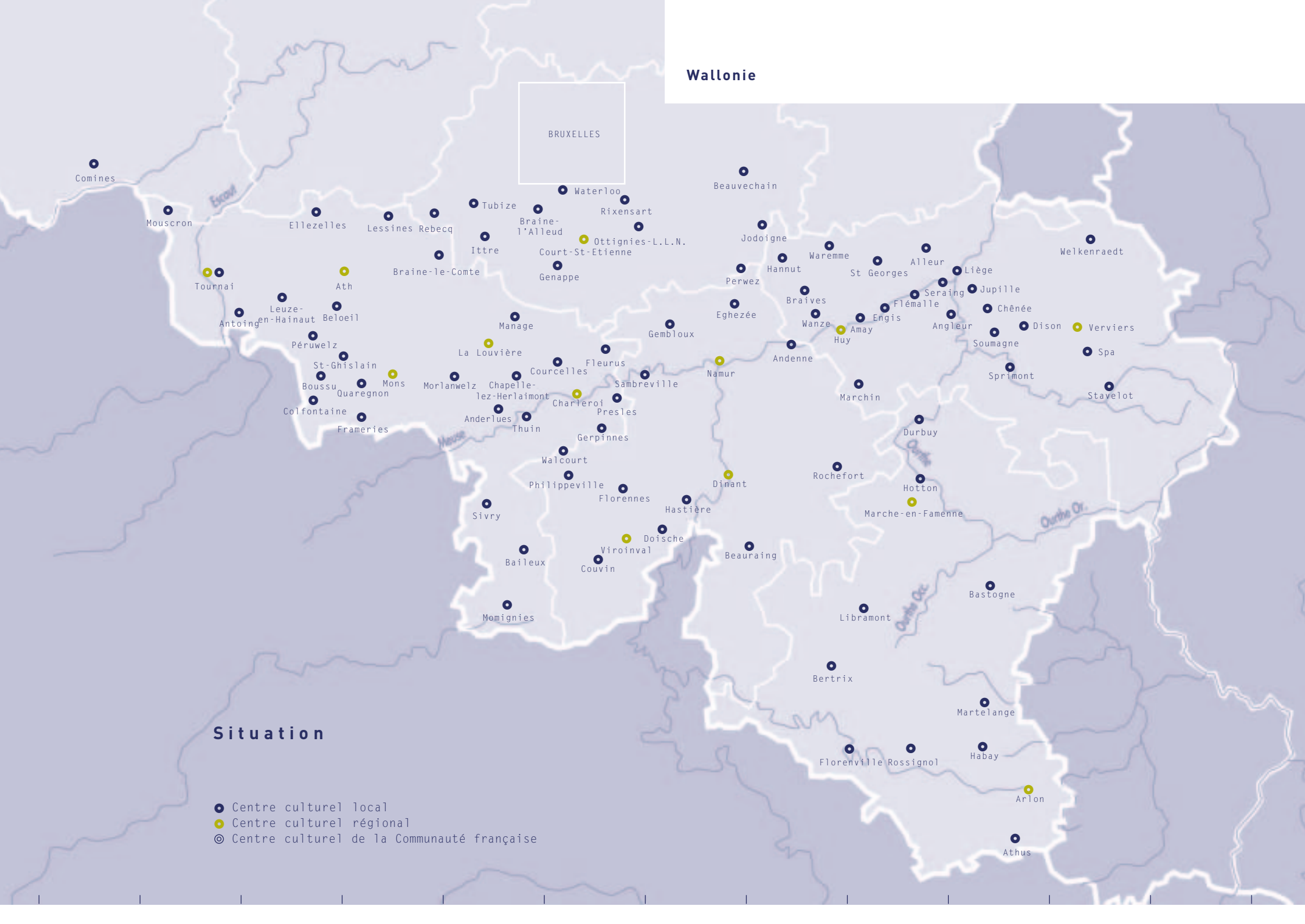
→ Ce répertoire est également accessible sur Internet sur les sites de la Communauté française (www.cfwb.be) et de l'Association des Centres culturels (www.centres-culturels.be).

Wallonie

BRUXELLES

Situation

- Centre culturel local
- Centre culturel régional
- ⊙ Centre culturel de la Communauté française



Liste des Centres culturels

par ordre alphabétique des
communes sièges



Bruxelles

- 11** → Région de BRUXELLES-Capitale
 12-13 Centre culturel d'Anderlecht – Escale du Nord
 14-15 Centre culturel francophone berchemois – Le Fourquet
 16-17 Centre culturel d'Etterbeek – Espace Senghor
 18-19 Centre culturel d'Evere
 20-21 Centre culturel de Ganshoren – La Villa
 22-23 Foyer culturel Jettois – Centre Armillaire
 24-25 Centre culturel Jacques Franck – St-Gilles
 26-27 Centre culturel francophone de Watermael-Boitsfort – La Vénérie
 28-29 Centre culturel de Woluwé-Saint-Lambert – Wolu-Culture
 30-31 *Centre culturel européen de la Communauté française - Les Halles de Schaerbeek*
 32-33 *Centre culturel de la Communauté française le Botanique*

- 35** → BRABANT WALLON
 36-37 Centre culturel de la vallée de la Néthen – Beauvechain
 38-39 Centre culturel du Brabant wallon
 40-41 Centre culturel de Braine-l'Alleud
 42-43 Centre culturel de Genappe
 44-45 Centre culturel d'Iltre – Centre de Loisirs et d'Information
 46-47 Centre culturel de Jodogne
 48-49 Foyer culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
 50-51 Foyer culturel de Perwez
 52-53 Centre culturel de Rebecq
 54-55 Foyer culturel de Rixensart
 56-57 Centre culturel de Tubize
 58-59 Centre culturel de Waterloo – Espace Bernier

- 61** → HAINAUT
 62-63 Centre culturel d'Aiseau-Presles
 64-65 Centre culturel d'Anderlues
 66-67 Foyer socioculturel d'Antoing
 68-69 Maison culturelle d'Ath
 70-71 Foyer culturel de Beloeil
 72-73 Centre culturel de Boussu
 74-75 Centre culturel de Braine-le-Comte
 76-77 Foyer culturel d'Herlaimont
 78-79 Centre culturel régional de Charleroi
 80-81 Centre culturel et sportif de Chimay – Sudhaina
 82-83 Centre culturel de Colfontaine
 84-85 Centre culturel du Pays des Collines – Ellezelles
 86-87 Centre culturel M.J.C. de Comines-Warneton
 88-89 Foyer culturel de Courcelles – La Posterie
 90-91 Centre culturel de Fleurus – Fleurus culture
 92-93 Centre culturel de Frameries
 94-95 Centre culturel de Gerpinnes
 96-97 Centre culturel régional du Centre – La Louvière
 98-99 Centre culturel de Leuze-en-Hainaut
 100-101 Centre culturel René Magritte – Lessines
 102-103 Foyer culturel de Manage
 104-105 Centre culturel local de Momignies
 106-107 Centre culturel transfrontalier - Manège.Mons
 108-109 Centre culturel local Le Sablon – Morlanwelz
 110-111 Centre culturel Mouscronnois
 112-113 Foyer culturel de Péruwelz
 114-115 Maison culturelle de Quaregnon
 116-117 Foyer culturel de Saint-Ghislain
 118-119 Centre culturel local de Sivry - Rance
 120-121 Centre culturel de Thuin
 122-123 Centre culturel local de Tournai
 124-125 Maison de la Culture de Tournai

- 127** → LIEGE
 128-129 Centre culturel d'Amay - Cultur-Ama
 130-131 Centre culturel d'Ourthe et Meuse - Angleur
 132-133 Centre culturel d'Ans
 134-135 Centre culturel local de Braives
 136-137 Foyer culturel de Chênée
 138-139 Centre culturel de Dison
 140-141 Centre culturel de l'Entité Engissoise
 142-143 Centre culturel de Flémalle
 144-145 Centre culturel de Hannut
 146-147 Centre culturel de l'Arrondissement de Huy
 148-149 Centre culturel Jupille et Wandre
 150-151 Centre culturel Les Chiroux – Liège
 152-153 Centre culturel de Marchin
 154-155 Foyer culturel de Saint-Georges-sur-Meuse
 156-157 Centre culturel de Seraing
 158-159 Centre culturel de Soumagne
 160-161 Centre culturel de Spa
 162-163 Foyer culturel de Sprimont
 164-165 Centre culturel de Stavelot
 166-167 Centre culturel régional de Verviers – Grand Théâtre de Verviers
 168-169 Foyer culturel de Wanze
 170-171 Centre culturel de Waremme
 172-173 Centre culturel de Welkenraedt

- 175** → LUXEMBOURG
 176-177 Maison de la Culture d'Arlon – Centre culturel du Sud Luxembourg
 178-179 Centre culturel d'Aubange
 180-181 Centre culturel de Bastogne
 182-183 Centre culturel de Bertrix
 184-185 Foyer culturel de Durbuy
 186-187 Centre culturel du beau canton de Gaume – Chiny Florenville
 188-189 Centre culturel de Habay
 190-191 Centre culturel local de Hotton
 192-193 Centre culturel de Libramont-Chevigny
 194-195 Maison de la Culture Famenne-Ardenne
 196-197 Centre culturel de la Haute-Sûre – Martelange
 198-199 Centre culturel de Rossignol – Tintigny

- 201** → NAMUR
 202-203 Centre culturel d'Andenne
 204-205 Centre culturel de Beauraing
 206-207 Centre culturel de Couvin – Christian Colle
 208-209 Centre culturel régional de Dinant
 210-211 Foyer culturel de Doische
 212-213 Centre culturel de Eghezée – L'Ecrin
 214-215 Foyer culturel de Florennes
 216-217 Centre culturel Au Cinéma Royal – Gembloux
 218-219 Foyer culturel Haute-Meuse – Hastière
 220-221 Centre culturel régional de Namur – Théâtre de Namur
 222-223 Foyer socioculturel de Philippeville
 224-225 Centre culturel de Rochefort – des Roches
 226-227 Centre culturel de Sambreville
 228-229 Centre culturel de l'arrondissement de Philippeville-Viroinval – Action-Sud
 230-231 Centre culturel de Walcourt